



Genève, le 25 novembre 2016
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Une étape importante vient d'être franchie dans le sauvetage du Stade de Genève

Le Grand Conseil vient d'avaliser la proposition du Conseil d'Etat (PL 11949) d'injecter dans la Fondation du Stade de Genève un montant annuel de 1'840'000 F. Cette somme se répartit ainsi : 1'090'000 F (dont les 340'000 F de droit de superficie aux CFF, déjà versés depuis 2008) et 750'000 F prélevés sur les crédits de renouvellement de l'office des bâtiments pour assurer les frais de maintenance du stade. Grâce à ce soutien, l'exploitation et la maintenance de l'enceinte sont désormais assurées. (...)

Télécharger la version pdf pour lire le communiqué dans son intégralité